

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2009-054/PR/MPICRP portant création d'un Comité National d'Organisation d'un Forum Economique Franco Djiboutien.

n° 2009-054/PR/MPICRP

Ministère

MINISTRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS,  
CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Date de publication

14 janvier 2009

Numéro JO

n° 1 du 15/01/2009

Date du numéro

15 janvier 2009

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992

**VU** Le Décret n°2008-0083/PRE du 26 mars 2008 portant nomination du Premier Ministre

**VU** Le Décret n°2008-0084/PRE du 27 mars 2008 portant nomination des membres du Gouvernement

**VU** Le Décret n°2008-0093/PRE du 03 avril 2008 fixant les attributions des Ministères

SUR Proposition du Ministre de la Promotion des Investissements, chargé des Relations avec le Parlement.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Est créé le Comité National d'Organisation du Forum Economique Franco Djiboutien, qui se tiendra à Djibouti du 14 au 15 mars 2009. Le forum aura lieu à Kempinski Hôtel.

### Article 2

Le Comité National d'Organisation est placé sous la tutelle du Ministre de la Promotion des Investissements, chargé des Relations avec le Parlement qui en assurera la présidence. La Vice présidence est assurée par le Président de la Chambre de Commerce de Djibouti. La coordination de tous les travaux de préparation et d'organisation sera conjointement assurée par le Directeur Générale de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements, le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et la Directrice des Zones Franches. Le comité sera composé des coordinateurs de différents sous-comités.

### Article 3

Les organes du Comité sont

- Sous-comité Accueil – Transport – Protocole – Réservations
- Sous-comité Secrétariat – Réunions/Conférence
- Sous-comité finance
- Sous-comité Communications – Relations Publiques
- Sous-comité Forum Homme d’Affaires
- Sous-comité Sécurité.

#### Article 4

La composition des Sous-comités est la suivante : Sous-comité Accueil – Transport – Protocole – Réservations

- 
- M. Ali Moussa Miad (Coordinateur)
  - M. Mohamed Ismaël Ali
  - M. Farah Abdourahman
  - M. Omar Idriss Farah
  - M. Mohamed Djama Ali
  - M. Liban Mohamed Djama, Web Designer (ANPI). Sous- comité Réunions/Conférence
  - Mme. Madina Mohamed Bourhan, Directrice du Guichet Unique, ANPI (coordinatrice)
  - M. Ibrahim Daher Ibrahim, Zones Franches
  - M. Abdourahman Mohamed Ahmed, Consultant national
  - Melle. Kaltoum Said Waberi, Ministère du Commerce et de l’Industrie
  - Mme. Hibo Osman Ahmed, Chambre de Commerce de Djibouti
  - Melle. Rahma Omar Kamil, cadre à l’ANPI
  - Dekah Ahmed Robleh, Cadre chargée de Communication, Secrétariat Générale de la Présidence. Sous- comité Secrétariat– Mme. Ouloufa Ismaël Abdo, Conseillère Juridique du PM (coordinatrice)
  - Mme. Saredo Djama Hachi, ANPI
  - Mlle. Nagat Houssein Mohamed, Secrétariat du PM
  - Mme. Amran Aouled Waberi, ANPI
  - Mme. Idil Nour Abdi, Secrétaire Secrétariat Solidarité Nationale– Mme. Tahiya Yacin Ahmed, ANPI. Sous-comité finance– M. Said Ismaël Hassan, Directeur des Finances (coordinateur)
  - M. Hassan Issa, Inspecteur Général de l’IGE
  - Houmad Abdallah, Inspecteur des Finances
  - Ali Daoud Houmed, Chef de Service de Renseignements financiers
  - Zakaria Abdi Omar. Sous-comité Communications – Relations Publiques
  - M. Khalid Haidar, Directeur de la Communication (Coordinateur)
  - Mme. Amina Houssein Guireh, Directrice du Département Promotion (ANPI)
  - Mme. Mandek Osman Bogoreh, Zones Franches
  - Mme. Chafika Ahmed, ADDS
  - Mohamed Osman Farah, Journaliste à la Nation
  - M. Bouh Houssein, Chef de service CERD
  - Said Absieh Warsama. Sous-comité Forum Homme d’Affaires
  - M. Aden Ahmed Doualeh, Président des autorités des ports (coordinateur)
  - M. Simon Mibrathu, Secrétaire Général du MEFPP

- M. Ali Ahmed Ali, Secrétaire Général du Ministère de Commerce
- M. Almis Mohamed Abdillahi, Directeur du Financement Extérieur
- M. Mohamed Moussa Ahmed, Conseiller à Djibouti-Télécom
- Mme. Dakmo Souleiman Aouled, Directrice du Département Développement (ANPI)
- Siad Doualeh, Zones Franches. Sous-comité Sécurité– Lieutenant-Colonel Zein
- Capitaine Daher Ladieh Wais.

#### Article 5

Les coordinateurs de Sous-comités ont pour missions de

- 
- évaluer les besoins et proposer le projet de budget
  - coordonner tous les travaux des sous comités respectifs
  - instaurer des relations de travail dans les équipes et avec les autres sous comités techniques
  - établir le planning de travail et en assurer l'exécution
  - gérer les moyens mis à la disposition pour accomplir leurs missions
  - assurer une bonne circulation de l'information entre les membres de leur sous comité et avec les autres sous comités.

#### Article 6

Les missions des organes du Comité sont définies comme suit : Le Sous-comité Accueil – Protocole – Transport – Réservations sera chargé de

- 
- organiser et assurer tous les moyens permettant de faciliter l'accueil à l'arrivée, l'acheminement vers le lieu d'hébergement et les modalités de retour des diverses délégations
  - élaborer les programmes actualisés des arrivées et des départs
  - tenir informés les sous-comités des arrivées et départs des délégations
  - faciliter les arrangements de visas et effectuer toutes les formalités douanières et aéroportuaires
  - établir la liste des chauffeurs et le plan d'utilisation et d'affectation
  - assurer le transport des délégués à l'occasion des visites des infrastructures, de l'exposition et des réceptions
  - élaborer les programmes et le planning d'hébergement de tous les délégués. Le Sous-comité Secrétariat – Réunions sera chargé de
  - assurer les réservations des bureaux nécessaires aux travaux du Secrétariat et des salles de réunions et de conférences
  - veiller au bon fonctionnement des équipements de sonorisation nécessaires et de traduction simultanée dans tous les lieux de réunions
  - mettre à la disposition les hôtesses d'accueil, le personnel du Secrétariat, les distributeurs de documents et toute autre assistance nécessaire pour la duplication et la confection desdits documents
  - superviser la mise à disposition des équipements bureautiques et informatiques des bureaux du Comité et du Secrétariat. Le Sous-comité Finances sera chargé de
  - élaborer le Budget relatif aux dépenses nécessaires pour la préparation
  - assurer la gestion des fonds nécessaires au financement des dépenses des préparatifs et du déroulement des Réunions
  - mettre en place les modalités de contrôle rapide de la régularité des engagements et de l'acquittement des dépenses engagées
  - rendre compte régulièrement au Vice Président de l'exécution du budget. Le Sous-comité Communications – Relations publiques sera chargé de
  -

élaborer un projet de communication qui associe largement les organes et journalistes de la presse internationale spécialisée

- promouvoir les potentialités, les infrastructures économiques ainsi que les facilités apportées aux investisseurs par la République de Djibouti
- élaborer, éditer et diffuser à l'intention des journalistes un dossier de presse sur les aspects de la vie dans le pays d'accueil
- éditer les documents spécifiques et promotionnels (ouvrages écrits, albums photos du pays, dépliants, affiches, spots télévisés)
- procurer les accréditations nécessaires à la presse locale et étrangère en collaboration avec la direction de la Communication
- organiser les points de presse, les interviews et les plateaux TV et en faire une large diffusion nationale et internationale. Le Sous-comité Forum Hommes d'Affaires sera chargé de
- aider au choix des thèmes et élaborer le calendrier du programme
- s'assurer de la couverture médiatique du Forum avec le sous-comité concerné
- concevoir, élaborer et éditer la pochette qui contiendra le programme et les documents promotionnels sur les potentialités et les opportunités d'investissements de la République de Djibouti
- veiller et s'assurer de la présence de stands d'accueil et d'information
- coordonner les différentes réunions du forum avec le sous-comité réunions et conférences.

#### Article 7

Compte tenu de l'importance de l'organisation de ce forum, les membres du Comité d'Organisation et leurs assistants devront être régulièrement disponibles et accorder toute la priorité à la préparation et l'organisation de cet événement.

---

#### Article 8

Le Président et le Vice Président du Comité sont autorisés à réquisitionner tout agent de l'État ou des Établissements Publics susceptible d'apporter un concours à la préparation de ce forum. Ils peuvent également, pour les besoins de ce forum, réquisitionner tout matériel (véhicules, photocopieuses, machines à écrire, ordinateurs...) appartenant à l'État ou aux Établissements Publics.

---

#### Article 9

Les Ministres sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent Arrêté.

---

#### Article 10

Dès sa promulgation, le présent Arrêté sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

---

*Le Président de la République chef du Gouvernement*

**ISMAIL OMAR GUELLEH**